

10. Les investissements, tant privés que publics, destinés à la production d'énergie et à son utilisation plus efficace au sein du monde industrialisé doivent être accrus. Ceci peut contribuer de manière significative à la croissance économique.

11. Il est indispensable de poursuivre le développement de l'énergie nucléaire et il faut inverser la tendance au glissement dans l'exécution des programmes électro-nucléaires. Pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et réduire le risque de prolifération nucléaire, les études sur le cycle du combustible nucléaire (1), engagées depuis le Sommet de Londres, doivent être poursuivies. Le président des Etats-Unis et le premier ministre du Canada ont exprimé leur ferme intention de continuer à être des fournisseurs fiables de combustible nucléaire dans le cadre de garanties effectives. Le président a l'intention de mettre en œuvre l'intégralité des moyens dont il dispose afin d'éviter toute interruption dans l'approvisionnement en uranium enrichi et afin de faire en sorte que les accords existants soient respectés. Le premier ministre a l'intention de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'approvisionnement en uranium canadien sur la base de garanties effectives.

12. Le charbon doit jouer à long terme un rôle de plus en plus important.

13. La recherche et le développement en matière énergétique doivent être poursuivis sur une base conjointe ou coordonnée de manière à hâter la mise en œuvre de sources d'énergies nouvelles, notamment celles qui sont renouvelables, ainsi que l'utilisation plus efficace des sources existantes.

14. L'exploitation des sources d'énergie doit s'effectuer en tenant le plus grand compte de l'environnement et de la sécurité des populations.

15. Pour aider les pays en voie de développement, nous intensifierons nos programmes nationaux d'aide au développement dans le domaine de l'énergie. Nous avons aussi l'intention de mener un effort coordonné visant à la mise en œuvre des technologies liées aux énergies renouvelables et d'en mettre au point les modalités dans le délai d'un an. Nous suggérons que l'O.C.D.E. soit l'instrument de la coopération avec les autres pays.

16. Nous soulignons le besoin d'améliorer et de coordonner l'assistance aux pays en voie de développement dans le domaine énergétique. Nous suggérons que la Banque mondiale explore les possibilités d'adapter davantage ses activités dans ce domaine aux besoins de ces pays et d'étudier s'il serait utile de retenir de nouvelles approches particulièrement en finançant l'exploration des hydrocarbures.

Commerce

17. Nous réaffirmons notre volonté de développer le commerce international qui constitue une des forces d'entraînement pour une croissance plus soutenue et plus équilibrée. Grâce à nos efforts conjoints, nous maintiendrons et renforcerons un système ouvert d'échanges internationaux.